

L'UFR STAPS en chiffres

1300 étudiants

50 enseignants/chercheurs

25 personnels administratifs

200 intervenants extérieurs
professionnels

11 720 m² d'installations
intérieures et
extérieures



Nos étudiants aujourd'hui seront **vos collaborateurs** demain

UFR STAPS :

Unité de Formation et de Recherche

**Sciences et technique des activités physiques
et sportives**

Implantée depuis 35 ans à Besançon, l'UFR STAPS est une structure réactive et dynamique qui contribue à l'excellence d'un ensemble universitaire de référence au niveau européen. Sa mission première est l'enseignement et la formation, initiale et continue, aux métiers dans le champs du sport.

En choisissant l'UFR STAPS comme bénéficiaire de la taxe professionnelle, c'est la formation et l'insertion professionnelle de tous nos étudiants que vous soutenez.

Cet argent est investi dans le matériel pédagogique, dans la rénovation de nos infrastructures sportives et participe au fonctionnement des stages pédagogiques des étudiants.

Nos atouts

Excellence

La qualité des enseignements dispensés à l'UFR STAPS s'appuie sur l'expertise de ses personnels : enseignants spécialisés, professeurs et professionnels reconnus, dont la vocation est de transmettre compétences, expériences et savoir-faire.

Adaptabilité à l'environnement

C'est par sa volonté et sa capacité à s'adapter, en permanence, aux besoins et aux exigences d'un environnement toujours en évolution, que l'UFR STAPS assure sa progression.

Reconnaissance du monde professionnel

Grâce à ses enseignements de qualité, l'UFR STAPS permet à ses étudiants une insertion professionnelle réussie dans tous les secteurs liés au sport : directeur de la communication de clubs sportifs professionnels, responsables sponsoring, professionnels des activités physiques adaptées, chargé de développement...

Formation de haut niveau

Dans les domaines de l'entraînement, du management, de l'éducation et des activités physiques adaptées.

Dynamique d'une recherche innovante

Avec le (PIMS) et la plateforme hospitalo-universitaire *Exercice, Performance, Santé, Innovation* (EPSI).

Liste des formations

DEUST :

- Animation gestion des activités physiques et sportives et culturelles - AGAPSC

Licences :

- Activité physique adaptée et santé - APAS
- Entraînement sportif - ES
- Education et motricité - EM
- Management du sport - MS
- Ergonomie et performances sportives - ESPM

Licence professionnelle :

- Développement et médiation sociale par le sport - DMSS

Masters :

- Activité physique adaptée et santé - APAS
- Entraînement et optimisation de la performance sportive - EOPS
- Management du sport - MS

Doctorat :

- Doctorat Sciences du sport



Nos projets 2021

- Investissement dans des équipements pédagogiques
- Renouvellement d'équipements sportifs innovants
- Intervention de professionnels experts dans nos formations

La taxe d'apprentissage, c'est vous qui en choisissez le bénéficiaire !



3 étapes pour verser votre taxe d'apprentissage

Étape 1 : Choisissez votre organisme collecteur

Le versement s'effectue par l'intermédiaire d'un Organisme collecteur de taxe d'apprentissage (OCTA) agréé.

Sur le bordereau transmis par l'organisme, précisez la somme que vous désirez verser, en spécifiant clairement :

UFR STAPS

31, rue de l'Épitaphe • 25000 Besançon

Étape 2 : Choisissez la formation

que vous souhaitez soutenir (*bulletin joint*).

Nous sommes habilités à percevoir votre taxe hors quota pour la catégorie B.

Étape 3 : Retournez-nous la promesse de don avant le 31/05/2021

Il est impératif de nous retourner la promesse de don pour que nous puissions identifier la provenance des contributions.

Votre contact

Aurélie Courtet - Service financier

tél. 03 81 66 67 82

aurelie.courtet@univ-fcomte.fr

U·S P O R T S

UNIVERSITÉ 
FRANCHE-COMTÉ 